

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

OBJET :

**PERSONNEL
COMMUNAL**

**ATTRIBUTION
DE
BONS D'ACHAT**

Le nombre de
conseillers
municipaux en service
est de :

19

CONVOCATION C.M.
EN DATE DU :

08/12/2022

AFFICHAGE EN
DATE DU :

08/12/2022

CERTIFIEE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :

16/12/2022

PAR PUBLICATION
LE :

16/12/2022

N° 2022/44

COMMUNE DE PALAJA (11570)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze décembre, les membres du Conseil Municipal de la commune de PALAJA se sont réunis en mairie, en session ordinaire sur la convocation qui leur a été adressée à leur domicile par Monsieur le Maire, Thierry LECINA.

Présents : M.M. LECINA, CITERNE, DUVAL, ESCAX, FILLAQUIER, GACHET, HECK, LECLAIR, MIGUEL, MOUCHET, ROUSSEAU, SCHNEIDER

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent Excusé : Mr CLARES

Procurations : Mme BLANQUER à Mme CITERNE, Mme BOURBON à Mr SCHNEIDER, Mr CADENEL à Mme MIGUEL, Mme ETHEVE à Mme LECLAIR, Mr PIVA à Mme MOUCHET, Mme TAFFOREAU à Mr LECINA.

Secrétaire de Séance : Mr FILLAQUIER Frédéric

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil, qu'à titre de soutien à l'économie locale en période de crise économique actuelle, il propose de reconduire, la distribution de bons d'achat par la Municipalité, aux agents communaux, titulaires et vacataires, pour l'année 2022.

Ces bons d'achats, d'une valeur de **120,00 € (cent vingt euros)**, pour chaque Agent, seront à utiliser exclusivement, auprès des commerces situés sur la commune de Palaja.

La somme correspondante sera imputée sur l'article 6588 du budget communal.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, et après en avoir délibéré par :

VOTES : POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- APPROUVE cette proposition,
- AUTORISE Monsieur le Maire à délivrer des bons d'achats aux Agents Communaux (titulaires et vacataires) d'une valeur de 120 € par Agent à utiliser uniquement chez les commerçants de Palaja.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois en an susdits,

Pour copie conforme,

**Le Maire,
Thierry LECINA**

Date du jour de signature par Mr le Maire : 16/12/2022

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le

ID : 011-211102728-20221214-DEL2022_44-DE

